

Rémi Ramon

S.A.S RAMON
38, Rue du Docteur Cumin
53250 JAVRON-LES-CHAPELLES

Téléphone 02 43 30 48 00
Télécopie 02 43 30 48 03

Poulet label fermier
DUC de MAYENNE

Pintade label fermière
DUCHESSE de MAYENNE

Préfecture de la Mayenne
Bureau des Procédures
Environnementales et Foncières
46 rue Mazagran – BP 1507
53 015 LAVAL Cedex

Javron les Chapelles, le 29 août 2013

Objet : Note explicative précisant les modifications substantielles au projet déposé le 1^{er} décembre 2011

Dans le cadre de la demande d'autorisation d'exploiter un atelier d'abattage et de préparation de produits alimentaires d'origine animale et faisant suite à ma demande de prévoir une enquête publique complémentaire du 6 février 2013, dans le cadre de l'article L 123-14 du code de l'environnement,

Nous vous adressons le dossier plan d'épandage en trois exemplaires qui fait l'objet de modifications substantielles depuis l'enquête publique de 2012, les points suivants ont été développés :

- Mise à jour des valeurs fertilisantes des fientes de volailles :

Les dernières analyses datant de 2009, 2012 et 2013 ont été utilisées pour actualisées les valeurs fertilisantes des fientes de volailles.

Ainsi, les modifications apportées aux valeurs fertilisantes des fientes de volailles sont les suivantes :

Fientes de volailles	N En kg/t	P ₂ O ₅ En kg/t	K ₂ O En kg/t
Fientes à 42,2 % MS <i>Données du projet initial 2011</i>	7,5	6,3	1,3
Fientes à 32 % MS (valeurs moyenne 2008 – 2013) <i>Données recalculées selon les analyses récentes et prises en compte dans ce nouveau dossier 2013</i>	8,46	2,5	0,87

Rémi Ramon

S.A.S RAMON
38, Rue du Docteur Cumin
53250 JAVRON-LES-CHAPELLES

Téléphone 02 43 30 48 00
Télécopie 02 43 30 48 03

Poulet label fermier
DUC de MAYENNE

Pintade label fermière
DUCHESSE de MAYENNE

- **Mise à jour des parcelles épanchables pour chaque prêteur de terre (cartographie, relevés parcellaires) vis-à-vis des contraintes environnementales (zones humides réglementaires et pré-localisées, zones naturelles protégées) :**

Dans le projet initial déposé en décembre 2011, le plan d'épandage était constitué huit prêteurs de terre, dont deux ont été repris de l'ancien plan d'épandage de la commune de Javron les Chapelles (l'EARL de la Richardière et l'EARL de la Pinsonnière), et un du plan d'épandage de l'entreprise Rémi Ramon pour ses fientes de volailles de mai 2007 (l'EARL de la Mitonnière).

Dans ce nouveau dossier plan d'épandage, nous avons conservé sept prêteurs de terre et réduit la surface mise à disposition (SMD) de 326,54 hectares.

Le prêteur de terre supprimé du plan d'épandage est monsieur Legay.

L'ancien plan d'épandage de la commune avec les prêteurs de terre, EARL de la Richardière et EARL de la Pinsonnière, a été revu et adapté à l'entreprise Les Volailles Rémi Ramon.

Concernant les parcellaires des autres prêteurs de terre, EARL La Rivière, EARL de la Mitonnière, EARL Ravannière, Taupin Christophe et Legentil Stéphane, la SMD a été également revue dans le but d'améliorer la prise en compte des contraintes environnementales.

L'évolution des surfaces du plan d'épandage entre le projet initial 2011 et ce nouveau dossier 2013 est la suivante :

Surface du plan d'épandage	SMD(1) (ha)	SPE(2) (ha)
<i>Données du projet initial 2011</i>	1096,17	946,23
<i>Données actualisées dans ce nouveau dossier 2013</i>	769,63	675,23

(1) : surface mise à disposition à l'entreprise Les Volailles Rémi Ramon par les prêteurs de terre

(2) : surface potentiellement épanchable

- **Mise à jour de l'étude d'incidence Natura 2000 :**

Certaines parcelles d'épandage situées en zone Natura 2000 ont été retirées, aussi l'étude d'incidence Natura 2000 a été détaillée et approfondie, permettant la rédaction d'une conclusion explicite justifiant que le projet n'a pas d'incidence sur les trois zones Natura 2000 identifiées dans l'étude :

- Le Site d'Importance Communautaire (SIC) « le Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron les Chapelles ».

- Le Site d'Importance Communautaire (SIC) « Forêt de Multonne, corniche de Pail et vallée du Sarthon ».

- Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Forêt Corniche de Pail, Forêt de Multonne ».

Pour l'entreprise Les Volailles Rémi Ramon,
D. RAMON

